

Désignation de l'entreprise SARL 3LM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 2

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209	210		
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	336 000	168 000
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	14	7
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)		232	336 014	168 007

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier		242	5 647	9 699
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	244	215	118
Rémunérations du personnel *			250	200 946	100 552
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	103 693	42 569
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255	254		
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	8	0
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation	(II)		264	310 510	152 938

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers		(III)	270	25 503	15 070
Produits exceptionnels		(IV)	280	332 387	400 000
Charges financières		(V)	290		
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348	300		
Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	9 223	6 028

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

			310	348 667	409 042
--	--	--	-----	---------	---------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			312	348 667	314
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			316		
Provisions non déductibles *			318		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			322		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	9 223	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	16 000	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
			999		

Réintégrations

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991
Divers (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septidécies)	993

Déductions

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			352	53 890	354
---	--	--	-----	--------	-----

Déficits

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
--	--	--	--	--	-----

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

			370	53 890	372
--	--	--	-----	--------	-----

Désignation de l'entreprise		SARL 3LM		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		239 ALLEE BEL HORIZON		42155 SAINT-LEGER-SUR-ROANNE		
Numéro SIRET *		9 1 3 6 8 4 0 7 2 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 8		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3 Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	2 750 000	042	2 750 000	
Total I (5)		044	2 750 000	048	2 750 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	30 000	070	30 000
		Autres * (3)	072	156 732	074	156 732
	Valeurs mobilières de placement	080	200 000	082	200 000	
	Disponibilités	084	75 280	086	75 280	
	Charges constatées d'avance *	092	1 427	094	1 427	
	Total II	096	463 438	098	463 438	
	Total général (I+II)	110	3 213 438	112	3 213 438	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 600 000	120	2 600 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	20 453	126	20 453	
	Réserves réglementées *	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	128 589	132	128 589	
	Report à nouveau	134		134		
	Résultat de l'exercice	136	348 667	136	409 042	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140		
	Total I	142	3 097 709	142	3 009 042	
Total II		154		154		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156		156		
	Emprunts et dettes assimilées	164		164		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	3 378	166	3 575	
	Fournisseurs et comptes rattachés	169	10 592	172	38 990	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	173	95 575	173	93 455	
	Comptes courants d'associés	175		175		
	Autres dettes	174		174		
	Produits constatés d'avance	176	115 730	176	136 020	
	Total III	176	115 730	176	136 020	
	Total général (I + II + III)	180	3 213 438	180	3 145 062	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	156 212	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3LM
Société à responsabilité limitée au capital de 2 600 000 euros
Siège social : 239 allée Bel Horizon 42155 ST LEGER SUR ROANNE
913 684 072 RCS ROANNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 MAI 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à 348 667 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	348 667 euros
A la réserve légale	17 434 euros

Solde	331 233 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	299 000 euros
Soit 1,15 euros par part	
Le solde	32 233 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 160 822 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 299 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu

fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

260 000 euros, soit 1,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 260 000 euros



*Certifié conforme
La Gérance*

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

ANNEXES FISCALES

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE			1 426.67
31/12/2023 IN REGUL.SSI	1 385.00		
31/12/2023 IN CCA-ABT 01.2024	41.67		
51870000 BANQUE COMPTES RATT A RECEVOIR			6 676.52
31/12/2023 IN IROKO ZEN 12.2023	515.00		
31/12/2023 IN REMAKE LIVE 12.2023	270.00		
31/12/2023 IN INTERETS COURUS 31.12.2023	5 891.52		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURN.FACT.A RECEVOIR			3 328.29
31/12/2023 IN FAR-JDECA 2023		2 280.00	
31/12/2023 IN FRAIS AMUNDI 4 T 2023		268.29	
31/12/2023 IN FAR-BDMV		780.00	
42820000 CONGES PAYES			439.73
31/12/2023 IN CONGES PAYES		439.73	
43800000 TA LIBERATOIRE-A PAYER			15.75
31/01/2023 OD SALAIRES 01/2023-ta lib		1.24	
28/02/2023 OD SALAIRES 02/2023		1.24	
31/03/2023 OD SALAIRES 03/2023		1.28	
30/04/2023 OD SALAIRES 04/2023		1.43	
31/05/2023 OD SALAIRES 05/2023		1.32	
30/06/2023 OD SALAIRES 06/2023		1.32	
31/07/2023 OD SALAIRES 07/2023		1.32	
31/08/2023 OD SALAIRES 08/2023		1.32	
30/09/2023 OD SALAIRES 09/2023		1.32	
31/10/2023 OD SALAIRES 10/2023		1.32	
30/11/2023 OD SALAIRES 11/2023		1.32	
31/12/2023 OD SALAIRES 12/2023		1.32	
43820000 CHARGES SOC.S/CONGES PAYES			105.76
31/12/2023 IN CHARGES SOC.S/CONGES PAYES		105.76	

ANNEXES DIVERSES

RÉSULTAT FISCAL

RÉSULTAT COMPTABLE **348 667**

À RÉINTÉGRER

Impôt sur les sociétés	9 223,00	
QP FRAIS ET CHARGES SUR DIVIDENDES	16 000,00	25 223

À DÉDUIRE

DIVIDENDES REGIME MERE / FILLE	320 000,00	
	-	320 000

RÉSULTAT FISCAL **53 890**

	<u>15%</u>	<u>25,00%</u>	
<u>Calcul de l'impôt sur les sociétés :</u>			
Résultat imposable :	42 500	11 390	
 <u>Total de l'I.S. dû au titre de l'exercice clos le 31/12/2023</u>	 6 375	 2 848	 9 223
Acomptes versés		-	5 260
 <u>IS au 15/05/2024</u>			 3 963